

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 28 Mars 2023
19 heures 00**

GF/EB

N° 002977

Direction générale
des services -
Approbation de la
révision des statuts
du syndicat mixte du
Parc Naturel Régional
du Luberon

Affiché le :

Le Mardi 28 Mars 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Elhadji NDIOUR donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Célia BARBIER est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 002823 du 22 février 2022 le comité municipal a approuvé la révision des statuts du Parc Naturel Régional du Luberon. Cette révision faisait suite à une demande de la Région pour homogénéiser les statuts des syndicats mixtes des parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur.

Par courrier du 3 mars 2023, la Présidente du Parc Naturel du Luberon a transmis une nouvelle révision des statuts du syndicat mixte. Cette révision consiste à modifier la qualité des associés désignés dans les articles 7.1 et 7.2 des statuts du syndicat mixte et qui seront désormais désignés en tant que partenaires :

Les membres associés désignés en tant que partenaires sont :

- Le ou les Président(s) honoraire(s) du Parc naturel régional du Luberon,
- Le Président de chaque Chambre Consulaire des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse ou son représentant délégué.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230328-002977-DE
Date de réception préfecture : 04/04/2023

- Un représentant du Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur,
- Le Président du Conseil Scientifique ou son représentant délégué
- Deux représentants du Conseil des Associations
- Deux représentants du Conseil de développement,
- Un représentant du Syndicat mixte d'Aménagement et de Valorisation Forestière du Vaucluse,
- Un représentant du Syndicat mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Vu, les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve, le projet de modification des statuts du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon notifié le 3 mars 2023,

Autorise, Madame le Maire à accomplir toutes les démarches de nature à exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Célia BARBIER**



**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**

